



La lettre socialiste de La Garenne-Colombes

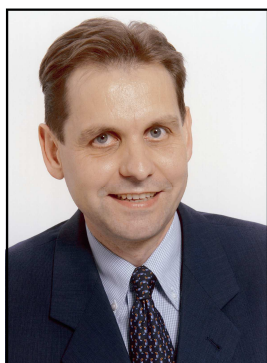
N°26 – MARS 2007

Parti Socialiste - Section de La Garenne - Colombes - Tél. : 01.47.86.25.17
www.la-garenne-colombes-ps.net

EDITO

Le changement, c'est Ségolène ROYAL

par **Christophe Macé, conseiller municipal**



Dans moins de quarante jours – le 22 avril 2007 - aura lieu le premier tour de l'élection présidentielle. Cette élection est capitale pour l'avenir de notre pays.

Face aux candidats sortants, Nicolas Sarkozy et François Bayrou, la candidate socialiste, soutenue par le Parti Radical de

Gauche et le Mouvement Républicain et Citoyen, est la candidate du changement et du rassemblement de la gauche dès le premier tour pour mener jusqu'à la victoire du second tour le 06 mai prochain.

Le bilan de la droite est connu. Il est mauvais : **la croissance a été divisée par deux**, 1,5 % par an depuis 2002 contre 3 % sur la période 1997/2002, **la dette a augmenté** de plus de 300 milliards d'euros depuis 2002, **le commerce extérieur a connu un déficit** de plus de 26 milliards en 2006, **le nombre d'emplois créés n'a été que de 38 000** par an depuis 2002 contre 360 000 sur la période 1997/2002, les prélèvements obligatoires sont passés de 43,1 % à 44 %, **le nombre de Rmistes a progressé de plus de 200 000 en cinq ans**, la précarité n'a cessé de gagner du terrain puisque maintenant **78 % des contrats de travail sont à durée déterminée** contre 35 % en 2000.

L'UMP et l'UDF dirigent ensemble la France depuis 2002. Leur responsabilité collective est engagée sur ce mauvais bilan pour les Français. Les deux candidats de la droite voudraient faire croire qu'ils n'en sont en rien responsables. Pourtant, il faudrait qu'ils assument les politiques menées par Messieurs Raffarin et Villepin.

Depuis plusieurs mois, les socialistes ont tout d'abord débattu pour désigner leur candidat, et sont ensuite allés à la rencontre des Français afin qu'ils expriment leurs attentes et leurs propositions. Ils ont été entendus : le pacte présidentiel présente 100 propositions pour que la France réalise le progrès pour tous et le respect pour chacun en mettant en place un ordre juste.

Pouvoir d'achat grâce à l'augmentation du SMIC et des petites retraites, **lutte contre la précarité** par l'instauration d'un revenu de solidarité active et la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle, **espoir dans la jeunesse** par l'ouverture d'un droit au premier emploi pour les jeunes et la création d'une allocation d'autonomie pour les étudiants, **droit au logement** par la construction de 120 000 logements sociaux par an et l'extension du prêt à taux zéro, **préservation de l'environnement** par le soutien massif aux économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, **édification d'une République nouvelle** par la démocratisation des institutions avec le non-cumul des mandats pour les parlementaires et la possibilité pour un million de citoyens de déposer une proposition de loi, **renforcement de la place de la France dans le monde et en Europe** par le développement d'une politique de co-développement avec les pays du sud et la construction d'une Europe plus protectrice et sociale.

Voici quelques-unes des 100 propositions de progrès qui sont crédibles et qui seront réalisées.

La France a besoin d'un programme républicain marqué par le respect et la justice. C'est le pacte présidentiel. La France a besoin d'un changement profond.

C'est Ségolène ROYAL.

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION
DU PACTE PRÉSIDENTIEL DE SÉGOLÈNE ROYAL
MARDI 20 MARS 2007

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VOLTAIRE À LA GARENNE COLOMBES
Voir page 4

Le 16 février dernier, le Conseil Régional a adopté le nouveau Schéma Directeur d'Ile-de-France (SDRIF) au terme d'un long processus de concertation. Cinq priorités ont été approuvées.

Urgence sociale : construire 60 000 logements par an dont 33 500 logements sociaux

Hausse des niveaux de prix, raréfaction des biens et précarisation des populations ont engendré un besoin énorme en logements et notamment en logements sociaux. Il manque en Ile-de-France 300 000 logements. Le SDRIF pose donc le principe et la nécessité d'en construire 60 000 par an pour résoudre cette crise, dont 33 500 logements sociaux (en construction ou rénovation). Il s'agit-là d'un objectif ambitieux qui ne pourra être réalisé qu'avec volontarisme des élus locaux et de l'Etat.

Lier habitat et emploi : favoriser les bassins de vie

La construction de nouveaux logements nécessite de faire un choix d'aménagement lourd, celui de la densification afin d'économiser les espaces et permettre un accès aux transports et aux équipements. La carte générale du SDRIF localise les zones en Ile-de-France où il est possible de densifier et d'implanter de l'activité économique. C'est le cas par exemple à Cergy, Mantes-la-jolie, Villejuif, Melun, Paris, Evry, Plaine commune, Nanterre. Le SDRIF propose aussi d'urbaniser, dans des limites raisonnables d'autres territoires. Ainsi, Marne-la-Vallée, par exemple, peut connaître une urbanisation plus forte.



Construire autour des dessertes de transports

S'il est nécessaire de construire de nombreux logements, il convient d'appréhender l'aménagement du territoire à l'aune de l'amélioration de la qualité de vie des Franciliens. Ainsi, le SDRIF propose-t-il de construire des logements, là où la desserte en transports en communs est la plus accessible, et des parkings auprès des gares de grande couronne afin de favoriser l'accès aux transports collectifs.

Accueillir l'emploi et favoriser l'attractivité du territoire

L'Ile-de-France doit rester un pôle d'emploi majeur à l'échelle nationale et européenne. Aussi, la Région doit-elle envisager un aménagement spatial qui renforce l'attractivité économique de ses territoires. C'est pourquoi le SDRIF, en lien avec le Schéma régional de développement économique, propose de favoriser l'implantation des activités dans les secteurs les mieux desservis et donc, les pôles urbains déjà constitués. Etabli pour réduire les déséquilibres territoriaux et sociaux, le SDRIF vise dans le même temps à créer une nouvelle dynamique en faveur du plus grand nombre, et s'efforce de penser l'aménagement des activités et de l'emploi de façon stratégique par rapport à l'ensemble du territoire.

Renouveler l'offre de bureaux

Il est nécessaire de moderniser le parc de bureaux pour conforter l'Ile-de-France dans son rôle de place internationale d'affaires. Cet objectif doit être étroitement liée au projet urbain. Densification, accessibilité aux transports en commun, raccordement aux réseaux haut et très haut débit sont des enjeux essentiels par rapport à une offre de bureaux en adéquation avec les besoins actuels et futurs.



Prochaine étape : le SDRIF va être transmis pour avis aux Conseils généraux, aux organismes consulaires et au ministère de l'écologie. Ensuite, le SDRIF fera l'objet d'une enquête publique.

Notre camarade et amie Nadine Beurel nous a quittés dans sa 43^{ème} année à la suite d'une longue maladie. Travaillant au groupe socialiste du Sénat, habitant rue Médéric, Nadine s'était investie au sein de la section socialiste de La Garenne-Colombes depuis quelques années.

Lors de ses obsèques au funérarium du Père Lachaise, ce texte qui résume si bien Nadine a été lu :

« Nadine, comme tu nous manques et comme jour après jour tu nous manqueras de plus en plus !
Jamais révolte, jamais colère n'ont été plus légitimes,
Toi qui nous a accompagné et soutenu à ta façon, dans nos projets comme dans nos épreuves.
C'est en se souvenant les jours heureux que tu nous as donnés, que nous pourrions trouver l'apaisement.
Jamais nous ne te remercierons assez pour ta gentillesse,

ta disponibilité, ton intelligence et ton indépendance.
Chacun d'entre nous, ici présent pourrait citer un moment, une anecdote avec toi.
Il serait à chaque fois différent, à chaque fois surprenant, tant tu avais de multiples facettes.
Merci pour toutes ces richesses. »

Au revoir, Nadine...

De nombreux élus étaient présents : Christophe MACÉ et Philippe BIL-LARD pour La Garenne-Colombes, Claude ESTIER ancien président du groupe socialiste du Sénat, Jean-Pierre Bel président du groupe socialiste du Sénat, Jean-Pierre Sueur ancien ministre et sénateur du Loiret et de nombreux collègues de travail du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Nous renouvelons à sa famille nos plus sincères condoléances. Nadine repose au cimetière de La Garenne-Colombes.

« Nous, soussignés consentons à l'impôt sur le revenu, et pour certains d'entre nous, à l'impôt de solidarité sur la fortune, considérons ces prélèvements comme légitimes et sommes fiers d'apporter ainsi notre contribution aux dépenses publiques nécessaires au progrès, à la cohésion sociale et à la sécurité de la nation. Nous considérons également qu'un impôt progressif sur les successions est le corollaire indispensable des libertés économiques offertes par l'économie de marché. Le marché est facteur de progrès parce qu'il permet à l'esprit d'entreprise de s'exprimer. Mais les inégalités qu'il engendre sont mortifères pour la démocratie si aucune limite n'est mise à la transmission héréditaire de la richesse. Celle-ci doit être acquise par le travail, le talent, et non par le simple fait d'avoir hérité de ses parents. Une société où le pouvoir économique se transmet par héritage, est une société condamnée à une croissance lente, où les rentiers l'emportent sur les créateurs et où le travail et mérite perdent toute valeur.

L'Etat doit bien sûr se réformer. Augmenter les impôts n'est pas une fin en soi et la liberté de chacun passe par la libre disposition d'une large part du fruit de son travail. Mais voir des candidats à la magistrature suprême proposer des mesures démagogiques en matière fiscale et justifier la sécession sociale des plus riches nous consterne. Car nos revenus ne proviennent pas seulement de notre talent person-

APPEL

Pourquoi nous consentons à l'impôt

nel. Ils ont été acquis par notre travail, mais celui-ci ne porterait pas ses fruits sans le stock d'infrastructures, d'innovations, de savoir-faire, de goût d'entreprendre, de lien social, qui nous a été transmis par les générations qui nous ont précédés. C'est cet héritage commun qu'il nous revient de préserver et de développer en priorité afin d'assurer la qualité actuelle et future de notre vie individuelle et collective. Ce qui passe par un niveau élevé de dépenses publiques. Ces dépenses ne sont pas seulement un coût, elles sont aussi un investissement, gage à la fois de justice et de dynamisme. C'est pourquoi nous consentons à l'impôt et récusons des baisses de la fiscalité dont la contrepartie serait l'insuffisance des moyens donnés à la protection sociale des plus pauvres, à l'éducation, à la recherche, à la santé, au logement ou encore à l'environnement. »

Christophe MACE et Philippe BILLARD vous invitent à signer, comme ils l'ont fait, à faire signer l'appel « Pourquoi nous consentons à l'impôt » :

<http://www.alternatives-economiques.fr/petition>



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME : LES PROPOSITIONS DE LA CANDIDATE SOCIALISTE

. Le SMIC à 1 500 euros

Deux fois plus de femmes que d'hommes sont au SMIC !

. Augmentation de 5 % des petites retraites tout de suite

83 % des personnes percevant le minimum vieillesse sont des femmes.

. Lutte contre le travail précaire en encourageant les entreprises à transformer les contrats précaires, CDD, intérim en CDI

Les femmes constituent 80 % des travailleurs pauvres, 82 % des temps partiels. Augmenter les revenus des plus bas, c'est d'abord augmenter les ressources des femmes.

. Pour une sécurité sociale professionnelle

Le retour à l'emploi pour les femmes ayant cessé de travailler pour élever leurs enfants est souvent très difficile, l'accès à une formation qualifiante et une aide personnalisée constituent des outils majeurs de réinsertion professionnelle, sans passer par la case chômage.

. Création d'un service public de la petite enfance

Pour que les femmes puissent continuer à travailler et avoir des enfants, et que la prise en charge des enfants en bas âge soit enfin considérée comme une responsabilité collective. Les parents doivent avoir la certitude de trouver un mode d'accueil dès la fin du congé de maternité.

. Développement du maintien à domicile et augmentation des structures d'accueil des personnes âgées

Avec l'augmentation de l'espérance de vie, le nombre de personnes âgées dépendantes s'accroît. Après avoir élevé leurs enfants, les femmes assument la charge des grands-parents âgés ; c'est d'abord elles qui sont mobilisées pour compenser l'insuffisance de structures d'accueil.

. Accès à la contraception gratuite pour les femmes de moins de 25 ans

40 ans après la loi Neuwirth, 30 ans après la loi Veil et 25 ans après la prise en charge de l'IVG par la Sécurité Sociale, il est nécessaire d'aller plus loin. Ségolène ROYAL avait déjà décidé de distribuer la pilule du lendemain dans les lycées, la contraception doit être gratuite pour les jeunes.

. Loi-cadre contre les violences faites aux femmes

Tous les 3 jours, une femme meurt en France des coups de son (ex) compagnon. On ne peut s'attaquer à ce fléau social en empilant les mesures techniques, il faut, comme en Espagne, une prise de conscience et une mobilisation collectives. Ce sera la première loi présentée au Parlement.

. Non-cumul des mandats pour les parlementaires, parité hommes/femmes

L'égalité politique est une condition de l'égalité sociale. Les Français attendent de nous la rénovation des pratiques démocratiques et le renouvellement de la représentation.

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU PACTE PRÉSIDENTIEL DE SÉGOLÈNE ROYAL



Mardi 20 mars 2007
à 20h30
A l'école élémentaire Voltaire, 39 rue Sartoris
à La Garenne-Colombes



Avec **Christophe MACE** et **Philippe BILLARD**
Conseillers municipaux de La Garenne-Colombes

Jean-André LASSERRE et **Chantal BELPERCHE**
Candidats du Parti Socialiste aux élections législatives
sur la 3^{ème} circonscription des Hauts-de-Seine
(Bois-Colombes, Courbevoie, La Garenne-Colombes)

VENEZ PARTICIPER AU DÉBAT DU CHANGEMENT

S i vous allez avoir 18 ans avant le 21 avril 2007, vérifiez que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales.

Les jeunes qui auront 18 ans avant le 21 avril 2007 pourront voter lors des élections présidentielles des 22 avril et 06 mai 2007. En règle générale, les jeunes sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, dès lors qu'ils ont effectué leur recensement militaire. Il se peut cependant que pour diverses raisons, certains noms n'aient pas été transmis en Mairie.

Vérifiez donc si vous êtes bien inscrit en Mairie sur les listes électorales.

Si vous n'êtes pas inscrits, faites les démarches à l'Hôtel de Ville au plus tard le 11 avril 2007 munis des papiers suivants :

- . une pièce d'identité en cours de validité,
- . un justificatif de domicile ou une attestation d'hébergement,
- . et une attestation parentale pour les mineurs.

Listes électorales



Vote par procuration : **MODE D'EMPLOI**

P our l'élection présidentielle des 22 avril et 06 mai 2007 et les élections législatives des 10 et 17 juin 2007, il est possible de voter par procuration si vous n'êtes pas présent ces jours-là. Trois cas de figure sont prévus :

- vous n'êtes pas présent en raison d'obligations professionnelles, en raison d'handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance portée à une personne malade ou infirme,
- vous n'êtes pas présent en raison d'obligations de formation, en raison de vacances ou que vous résidiez dans une commune différente de celle où ils vous êtes inscrit sur une liste électorale,
- vous n'êtes pas présent en raison d'une détention provi-

soire ou pour les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Les procurations peuvent être établies pendant toute l'année soit au Commissariat, soit au Tribunal d'instance. Il faut être muni d'une pièce d'identité et l'imprimé de procuration sera à remplir. La procuration est valable au maximum pour une année mais peut également être établie pour trois mois ou pour une seule élection. Sur la demande de procuration, seront indiquées les coordonnées de la personne autorisée à voter à la place du mandant. Ce mandataire doit obligatoirement habiter la même commune.

ATTENTION : le premier tour de l'élection présidentielle (dimanche 22 avril 2007) se déroule pendant les vacances scolaires de Printemps.

Pour toute difficulté rencontrée ou pour trouver un mandataire, vous pouvez contacter vos élus socialistes : Christophe MACÉ (01.56.05.07.53), Philippe BILLARD (01.47.86.25.17).

Conseil municipal : JEUDI 22 MARS 2007, 19h00, à l'Hôtel de Ville
Pour contacter vos élus : **Christophe Macé** : 01.56.05.07.53 - **Philippe Billard** : 01.47.86.25.17

- Ne pas jeter sur la voie publique -